



Obligation envers un parent

Par **kikounette**, le **02/05/2009** à **15:37**

Bonjour,

Mes parents ont divorcé lorsque j'avais 2 ans et demi, mon père a donné une pension alimentaire à ma mère jusqu'à mes 10 ans environ puis plus rien pour cause de chômage. Il a retrouvé du travail plusieurs fois sans jamais redonné la pension à ma mère. Il s'est mis à boire et a donc reperdu son travail plusieurs fois également. Il est maintenant sans travail et me menace de venir s'installer chez moi. Il me dit que suis dans l'obligation de l'héberger. Je ne veux plus rien avoir à faire avec lui d'autant plus qu'il ne s'est jamais occupé de moi et qu'il continue à boire depuis des années et qu'il a même eu plusieurs fois un comportement violent avec ses compagnes.

Pouvez-vous m'aider et me dire quels sont mes droits. Dois-je vraiment l'héberger s'il se retrouve sans logement ou peut-il me réclamer une pension?

Je vous remercie par avance

Vanessa